Comment s'inscrire?

La procédure d'inscription est à faire sur un ordinateur et non un téléphone portable.

©	Rendez-vous sur vitrollesgym.comiti-sport.fr	
2	Pour les **NOUVEAUX** : Allez sur "**Créer un compte"** (en haut à droite).	**Pour les ADHERENTS 2022/2023** : Connectez-vous à votre compte (en haut à droite)
3	Une fois le compte créé, ajouter les membres de la famille dans « **Profil et Inscription > ajouter une personne** ». Vous devez obligatoirement mettre à jour une fiche pour **les 2 responsables légaux** avec leur téléphone et adresse mail respectifs en cliquant sur « Second parent ». Les parents séparés/divorcés doivent partager le mot de passe du compte.	
4	a) Renseigner ou mettre à jour le profil du gymnaste	
	b) Ajouter une photo du visage récente	
	c) Ajouter le certificat médical*	*Tous les 3 ans pour les gymnastes majeures. *Tous les ans pour les gymnastes de niveau « Performance » (groupes M10,M13 et TC13) *Pour les autres, le certificat médical n'est pas obligatoire.
5	Cliquez sur **«Inscriptions » >** « **Activités à l'année**» sur le bandeau rouge en haut de la page.	**-Secteur Loisir** : Filtrer par activité, puis choisir le groupe qui correspond à l'âge.
		-Secteur compétition : vous devez choisir le groupe dans lequel les entraîneurs ont orienté votre enfant.
6	Effectuer le paiement : **Dans un délai de 15 jours**	**Par Carte Bleu via le site Comiti en 1 ou 3 fois**
		Par chèque : - Jusqu'à 3 chèques pour 1 inscription ou 5 chèques pour plusieurs inscriptions - à l'ordre de Vitrolles Gym → Lors des permanences ou dans la boîte aux lettres Vitrolles Gym, Complexe Léo Lagrange, Boulevard Alfred Casile, 13127 Vitrolles → Préciser le nom et prénom de l'enfant derrière le chèque.
		Les chèques ANCV Une commission de 3€ en liquide vous sera demandée
		Les chèques CE
		La réduction "Famille" est de 15€ par cotisation supplémentaire au sein d'un même foyer. Elle est déduite automatiquement dans le "panier" à condition de payer tous les membres de la famille dans le même panier.
		La Carte Collégiens de Provence vous permet de déduire 100€ du prix de la cotisation. Vous devez fournir la photocopie de la carte ou un chèque de caution en attendant la carte.
		Le Pass'Sport vous permet de déduire 50€ du prix de la cotisation. Vous devez fournir le document original.

➢ **Les gymnastes peuvent commencer les entraînements quand l'inscription est validée.**